



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Domaine de direction Immigration et intégration

Domaine de direction Asile

*en coordination avec la Direction consulaire du Département
fédéral des affaires étrangères DFAE*



Monitoring des visas

Evolution de la délivrance des visas par
les représentations suisses à l'étranger

Deuxième trimestre 2015

3003 Berne-Wabern, 20 août 2015

L'essentiel en bref

Période	Demandes	Evolution	Visas délivrés	Visas refusés	Proportion de refus
II/2013	199'007		190'367	8'640	4,3 %
II/2014	176'319	- 22'688 (-11,4 %)	167'600	8'719	4,9 %
II/2015	192'808	+ 16'489 (+9,4 %)	183'730	9'078	4,7 %

- D'avril à juin 2015, les 91 représentations suisses à l'étranger ont reçu 16'489 demandes de visa supplémentaires par rapport à la même période de l'an dernier, soit une augmentation d'environ 10 %.
- C'est pour l'Inde qu'on enregistre l'essentiel de cette augmentation, avec 14'500 demandes de plus par rapport à la même période de l'an dernier. Le nombre de demandes a également augmenté de manière considérable en Arabie saoudite (+ 1'700) et en Chine (+ 1'200).
- Le nombre de demandes de ressortissants russes (- 26,7 %) et ukrainiens (- 11,8 %) est en net recul par rapport à la même période de l'an dernier.
- Au deuxième trimestre 2015, 9'078 demandes ont été rejetées, ce qui représente une baisse minimale de 0,2 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre 2014.
- En chiffres absolus, le plus grand nombre de demandes rejetées émanent de ressortissants kosovars, syriens et indiens.
- En proportion, les visas sont le plus souvent refusés à des ressortissants de pays présentant un risque migratoire élevé : Syrie (61,7 %), RD du Congo (33,7 %), Libye (31,5 %), Cuba (28,3 %), Cameroun (26,2 %).

Brève analyse des évolutions actuelles

Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

Informations générales

- Au deuxième trimestre, pour des motifs saisonniers, le nombre de demandes de visa Schengen à des fins touristiques a augmenté considérablement. On constate en particulier un pic au mois de juin, avec de nombreuses demandes en Arabie saoudite (cf. 1.2 et 1.3).
- Le nombre de visas à validité territoriale limitée (VTL) continue de diminuer par rapport à la même période de l'an dernier, mais aussi par rapport au premier trimestre 2015, en raison du recul des visas humanitaires délivrés à des ressortissants syriens. Depuis l'abrogation de la directive sur l'octroi facilité de visas de visite aux membres de la famille de ressortissants syriens, le 29 novembre 2013, le nombre de visas humanitaires délivrés diminue de manière continue, à mesure que sont traitées les demandes encore pendantes (cf. 1.2).
- La liste des dix pays dont proviennent le plus de demandes reste presque inchangée. Les sept premières positions sont les mêmes que l'an dernier. Rejoignent la liste les Philippines et l'Indonésie. La troisième place reste occupée par la Russie, bien que le nombre de demandes présentées par des ressortissants russes diminue fortement depuis plus de 18 mois (cf. 1.5, 1.6).

Informations spécifiques concernant différents pays

- Comme c'était déjà le cas au premier trimestre 2015 (+ 31,4 %), les demandes de visa de **ressortissants indiens** ont fortement augmenté au deuxième trimestre 2015 (+ 25,4 % par rapport à la même période de l'an dernier; représentation de Mumbai + 24,4 %, représentation de New Delhi + 29,9 %). Cette hausse durable s'explique par le développement positif de l'économie de l'Inde. Pendant la période sous rapport, les demandes de visa ont aussi augmenté de manière considérable en Allemagne (+ 17,5 %), en France (+ 64 %) et en Autriche (+ 42 %). Cette tendance doit aussi être considérée à la lumière de l'évolution du cours de la roupie indienne durant les six premiers mois de l'année par rapport à l'euro (+ 7,2 %) et au franc suisse (- 7,1 %).
- Pour les **ressortissants chinois**, les demandes ont légèrement augmenté au deuxième trimestre (+ 5 % par rapport à la même période de l'an dernier), alors qu'elles étaient encore de 2,1 % en dessous des valeurs de l'an dernier au premier trimestre. Par contraste, certains de nos partenaires Schengen ont enregistré des hausses plus marquées : + 31 % pour l'Allemagne, + 51 % pour la France et + 49 % pour l'Autriche.
Les conclusions que l'on peut tirer de ces chiffres pour le tourisme en Suisse sont cependant limitées. D'une part, les entrées et nuitées de touristes chinois en Suisse continuent d'augmenter de manière considérable (respectivement + 33 % et + 29 %, comparaison pour avril/mai avec la même période de l'an dernier) et, d'autre part, seule une minorité de touristes chinois entrent en Suisse avec un visa Schengen délivré par la Suisse (entrées 2014 : 823'713; visas Schengen délivrés par les représentations suisses en Chine en 2014 : 79'229). Depuis octobre 2014, un projet pilote est en cours en Chine concernant les documents à présenter lors d'une demande de visa. Les personnes qui souhaitent obtenir un visa Schengen pour un voyage d'affaires ou de formation sont dispensées de présenter une attestation de réservation d'hébergement à l'hôtel ou de billet d'avion. Selon la Commission européenne, ce projet sera évalué en octobre 2015. Les conclusions pourraient avoir des conséquences sur les documents à présenter par certaines catégories de voyageurs, en Chine et dans d'autres pays, lors d'une demande de visa Schengen.
- Les demandes de visa présentées par des **ressortissants russes** sont en diminution depuis 2014. La tendance se poursuit au deuxième trimestre 2015 avec environ 3'400 demandes de moins qu'à la même période de l'an dernier (- 26,7 %). Pour la même période, une baisse est également constatée en Allemagne (- 26 %), en France (- 36 %) et en Autriche (- 31 %). Cette diminution s'explique principalement par la faiblesse du rouble et par les tensions politiques et économiques entre la Russie et l'UE.
- Les demandes de ressortissants d'**Arabie saoudite** sont en augmentation de 34,4 % d'avril à juin 2015 par rapport à la même période de l'an dernier. Au cours du seul mois de juin 2015, près de 1'600 demandes de plus qu'en juin 2014 ont été déposées à Riyad. Cette augmentation massive, d'environ 80 %, est fortement liée au début du mois de Ramadan cette année.
- Au deuxième trimestre 2015, les **Philippines** et l'**Indonésie** font leur entrée parmi les dix pays enregistrant le plus grand nombre de demandes de visa. Dans les deux pays, les demandes sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente, d'environ 17 % pour les Philippines et 26 % pour l'Indonésie. Suisse Tourisme a intensifié son marketing dans chacun des deux pays. Comme pour l'Arabie saoudite, l'augmentation des demandes en Indonésie est sans doute liée aux dates de la période du Ramadan cette année.

En Indonésie, 70 % des visas sont délivrés à des fins touristiques. Aux Philippines, cette proportion n'est que de 46 %, tandis que 28 % des visas ont pour motif la visite de parents.

- La section consulaire de la représentation suisse à Dubaï (EAU) a fermé le 4 mai 2014. Depuis cette date, c'est l'Ambassade de Suisse à **Abou Dabi** qui s'occupe de délivrer des visas dans les Emirats arabes unis. Comme aucune demande de visa n'était traitée à Abou Dabi avant le mois de mai 2014, la comparaison des chiffres du trimestre sous revue avec la même période de l'an dernier n'est pas parlante (cf. 1.3). En outre, les ressortissants des Emirats arabes unis sont exemptés de l'obligation de visa depuis le 6 mai 2015.

Collaboration avec des prestataires de services externes

Dans 21 pays, la Suisse collabore avec des prestataires de services externes. Au deuxième trimestre 2015, une externalisation complète (saisie électronique des données comprise) a pu être mise en place pour les 25 représentations dans lesquelles les demandes de visa peuvent être déposées auprès d'un prestataire externe. Aujourd'hui, 49 centres externes sont à la disposition des demandeurs de visa, qui peuvent y faire saisir électroniquement toutes les données nécessaires au traitement de leur demande.

Grâce à la collaboration avec des prestataires de services externes, les demandes déposées à Mumbai au cours du deuxième trimestre, période traditionnellement chargée, ont pu être traitées sans difficultés, malgré un nombre record de demandes qui a parfois atteint 1'500 par jour.

La proportion des demandes de visa déposées auprès des prestataires de services externes TLScontact et VFS Global au deuxième trimestre a atteint environ 76 % de l'ensemble des demandes dans toutes les représentations suisses. Au premier trimestre 2015, cette proportion n'était encore que de 65 % (cf. 2.1).

Buts du séjour

Au deuxième trimestre 2015, 92 % des voyages étaient motivés par l'un des trois principaux buts de séjour que sont le *tourisme*, la *visite familiale / amicale* et les *affaires (business)*. Les voyages touristiques représentent à eux seuls 58 % des visas délivrés.

Par rapport à la même période de l'an dernier, le nombre de visas délivrés pour des voyages touristiques a augmenté de 17'000, ou 20 %. La tendance observée au premier trimestre se confirme ainsi d'une augmentation du nombre de visas principalement due à un développement dans le domaine du tourisme (cf. 3.1, 3.2).

Durant la période sous revue, l'augmentation est due principalement au plus grand nombre de demandes déposées en Inde, en Arabie saoudite, en Indonésie et aux Philippines. Dans ces pays, la proportion de visas de tourisme par rapport à l'ensemble des visas délivrés a parfois fortement augmenté par rapport au trimestre précédent (cf. 3.3).

Au total, 85 % des visas délivrés par la Suisse pour des voyages à but touristique l'ont été à des ressortissants indiens, chinois, saoudiens ou thaïlandais.

Sexe et âge des demandeurs

Au deuxième trimestre 2015, autant de femmes (50,6 %) que d'hommes (49,4 %) ont fait une demande de visa. La répartition entre les sexes est à peu de chose près la même que l'an dernier, et n'a pas non plus fondamentalement évolué par rapport au premier trimestre 2015 (cf. 4.1).

Comme c'était le cas l'année dernière, près de 43 % des demandeurs ont entre 19 et 40 ans, tandis que 36 % ont entre 41 et 65 ans. La proportion de jeunes de moins de 18 ans a en revanche légèrement augmenté par rapport à la même période de l'an dernier, passant de 14,2 % pour le deuxième trimestre 2014 à 15,8 % pour le deuxième trimestre 2015 (cf. 4.2).

Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

Les demandes de visa de titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport de service, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel ne représentent qu'une faible proportion de 2,1 % de l'ensemble des demandes (deuxième trimestre 2014 : 2,0 %). À la différence des visas délivrés aux titulaires de passeports ordinaires, les visas délivrés aux titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel avaient comme but dans 47 % des cas une visite officielle et dans 36 % des cas un voyage d'affaires (cf. 5.1, 5.2).

Au deuxième trimestre 2015, c'est la représentation de Suisse à Beijing (Chine) qui continue de recevoir le plus grand nombre de ces demandes : elles représentent 15,5 % de l'ensemble des visas qui y sont délivrés, une proportion qui n'a pas évolué par rapport à la même période de l'an dernier. Ce grand nombre de demandes est dû aux *public affairs passports* qui sont délivrés pour des voyages d'affaires d'intérêt public aux cadres des entreprises d'Etat et aux membres de haut rang de délégations (cf. 5.3).

Comme c'était déjà le cas l'année dernière, les demandes de visa pour des titulaires de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels représentent une forte proportion du nombre total de visas dans les représentations suisses à Kinshasa (RD du Congo, 34,9 %), Dacca (Bangladesh, 18,2 %) et Abidjan (Côte d'Ivoire, 15,0 %). Peu de voyageurs de ces pays viennent en Suisse pour des motifs touristiques. En revanche, au deuxième trimestre 2015, les visas délivrés au Bangladesh et en Côte d'Ivoire l'ont été à 56 % pour des visites officielles ou des voyages d'affaires. En RD du Congo, cette proportion atteignait même 73 %. Il s'ensuit que le nombre de demandes présentées pour des passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels représentent une plus grande part du total des demandes (cf. 5.3).

Au cours de la période sous revue, un accord de suppression de l'obligation du visa pour les titulaires d'un passeport diplomatique ou de service entre la Suisse et l'Angola est entré en vigueur. Depuis le 9 avril 2015, les ressortissants angolais titulaires d'un passeport diplomatique ou de service peuvent ainsi entrer en Suisse sans visa lorsqu'ils sont en mission officielle.

Visas humanitaires

Au deuxième trimestre 2015, un total de 370 visas humanitaires ont été délivrés (cf. 6.1). La décision d'accorder un tel visa peut se fonder sur différentes bases légales.

- En vertu de l'ordonnance sur l'établissement de documents de voyage pour étrangers (ODV), les requérants d'asile ou personnes admises à titre provisoire qui sont titulaires d'un document de voyage reconnu par la Suisse et qui doivent se rendre à l'étranger pour des motifs importants tels que la maladie ou le décès d'un membre de leur famille peuvent demander un visa de retour. Entrent dans cette catégorie la quasi-totalité des visas humanitaires délivrés à des ressortissants afghans, kosovars et serbes (cf. 6.3).
- Une autre catégorie de visas humanitaires rassemble les visas Schengen à validité territoriale limitée délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du *code des visas*, par exemple pour des situations médicales d'urgence (patients devant être opérés en Suisse).

- Conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires, une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente.
- Entre septembre et novembre 2013, les ressortissants syriens ayant des parents installés en Suisse ont pu demander, à certaines conditions, un visa humanitaire en se fondant sur la directive spéciale sur l'octroi facilité de visas de visite aux membres de la famille de ressortissants syriens. Au deuxième trimestre 2014, un grand nombre de visas humanitaires avaient encore été délivrés en application de cette directive. Suite à l'abrogation de ce texte, on constate une nette diminution du nombre de visas humanitaires délivrés pendant la période sous revue par rapport à la même période de l'an dernier (cf. 6.1).
- Enfin le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé qu'un maximum de 3'000 personnes supplémentaires provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourraient bénéficier d'une protection en Suisse. Sur ce nombre, 1'000 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant de venir en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) des personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire. Les premières demandes de visa humanitaires dans ce cadre ont été approuvées en juin 2015. Même si très peu de demandes ont été déposées à ce jour, il n'est pas exclu que le nombre de visas humanitaires augmente à nouveau ces prochains mois.

Pendant la période sous revue, le plus grand nombre de visas humanitaires ont été délivrés dans des pays limitrophes de la Syrie, en premier lieu le Liban et la Turquie. Le conflit en Syrie reste ainsi le principal motif de délivrance de visas humanitaires (cf. 6.2).

1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

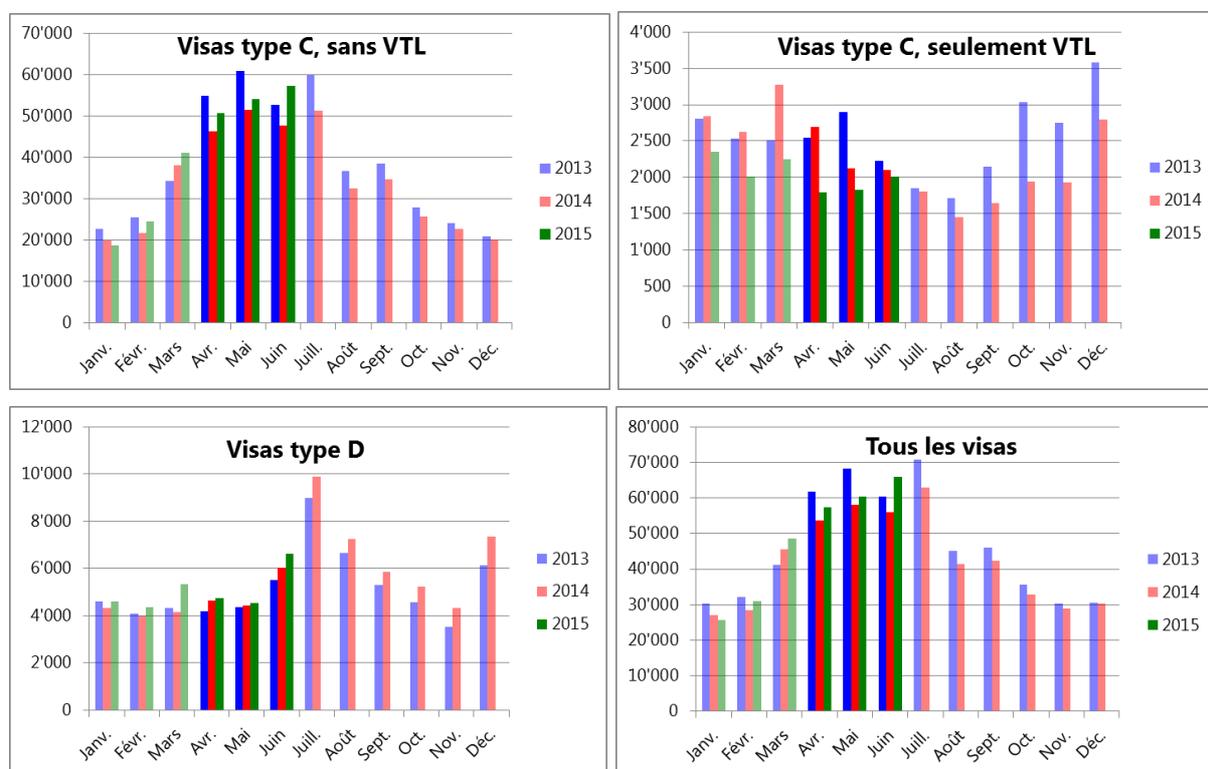
1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés, par types de visa

	Total		Schengen					Proportion de refus	National D
	Demandes	Dél.	A		C		VTL		
			Dél.	Ref.	Dél.	Ref.	Dél.	Dél.	
Janv. 15	27'965	25'765	2	3	18'805	2'197	2'355	9,6 %	4'603
Févr. 15	33'262	30'952	1	1	24'597	2'309	2'008	8,4 %	4'346
Mars 15	51'511	48'663	5	1	41'083	2'847	2'247	6,4 %	5'328
Avr. 15	59'877	57'371	2	0	50'813	2'378	1'795	4,6 %	4'761
Mai 15	63'447	60'456	4	0	54'092	2'875	1'830	5,1 %	4'530
Juin 15	69'484	65'912	3	1	57'277	3'480	2'011	5,7 %	6'621
Total	305'851	289'119	17	6	246'667	16'086	12'246	5,5 %	30'189

Légende :

A : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **Dél.** : délivré; **Ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés : évolution mensuelle (année présente et deux années précédentes)



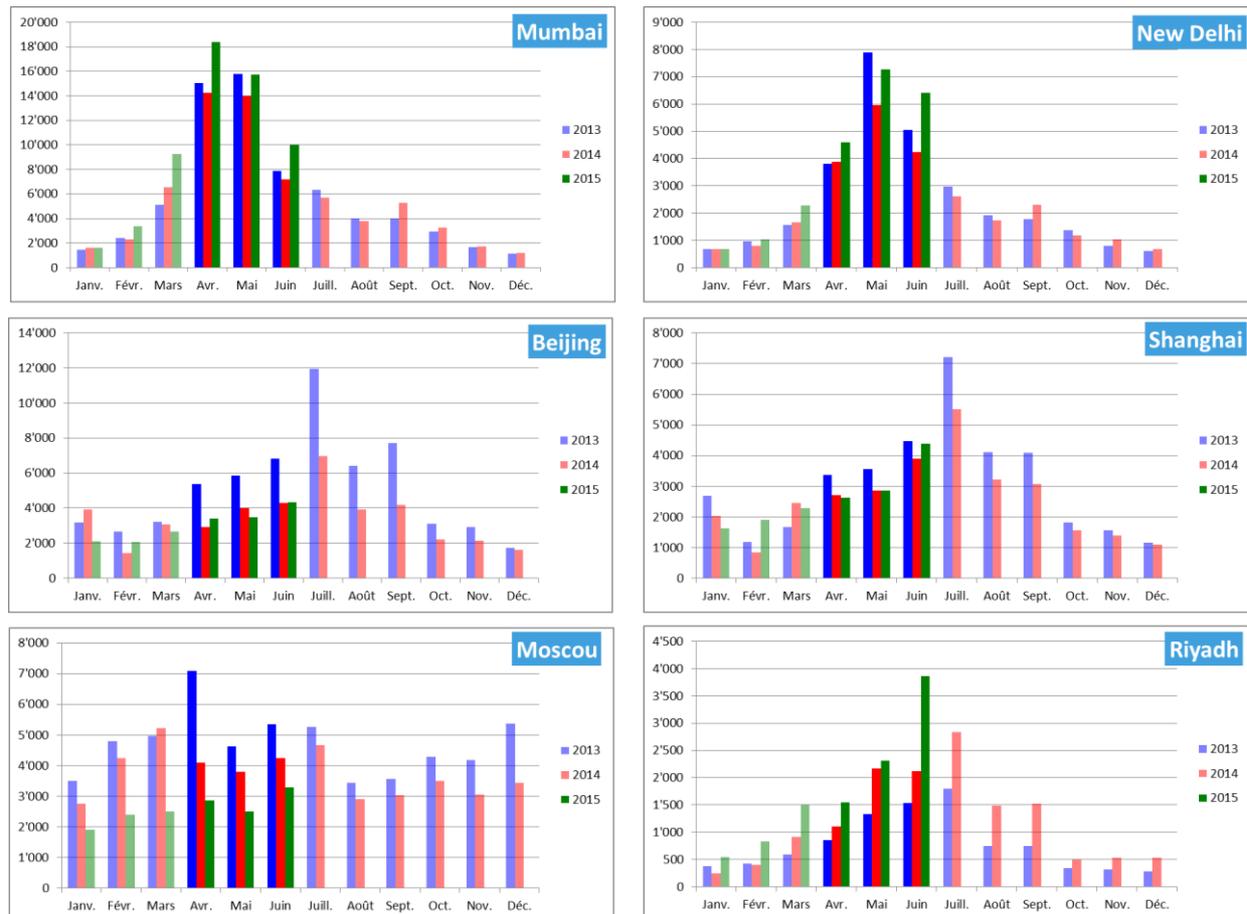
Indication :

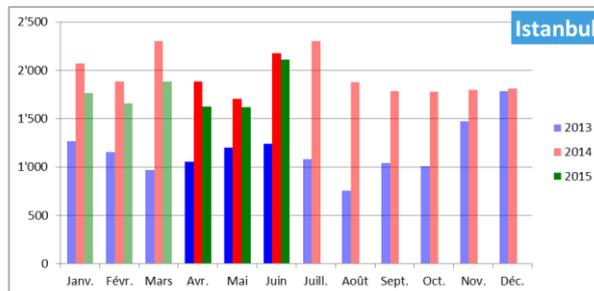
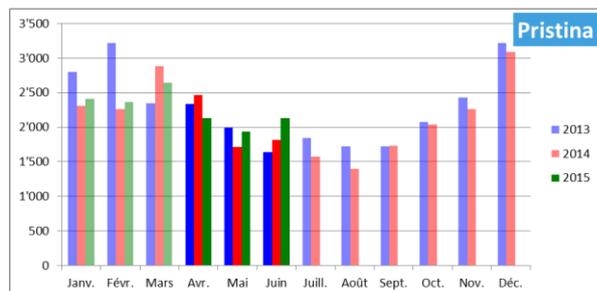
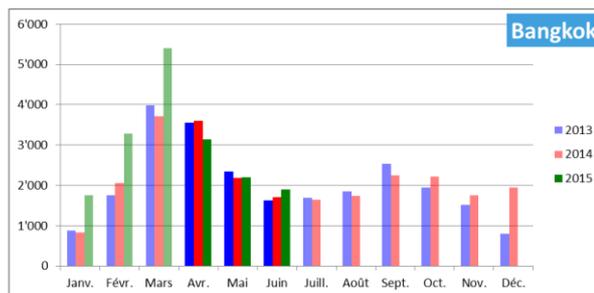
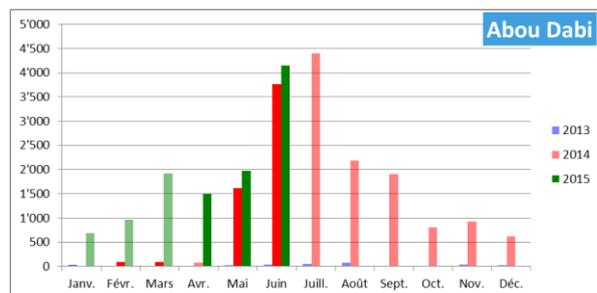
Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa au deuxième trimestre 2015 et au deuxième trimestre 2014

Représentations	Schengen			Nat.	Total			Deuxième trimestre 2014		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.	D Dem.	Dem.	Dél.	Ref.	Dem.	Position	Evolution
1 Mumbai Inde	0	43'200	6	865	44'071	43'393	678	35'430	1 (+/- 0)	+ 24,4 %
2 New Delhi Inde	0	17'996	18	251	18'265	17'952	313	14'062	2 (+/- 0)	+ 29,9 %
3 Beijing Chine	0	10'788	4	404	11'196	10'932	264	11'189	3 (+/- 0)	+ 0,1 %
4 Shanghai Chine	0	9'635	0	231	9'866	9'689	177	9'465	5 (+1)	+ 4,2 %
5 Moscou Russie	0	8'247	13	406	8'666	8'537	129	12'140	4 (-1)	- 28,6 %
6 Riyad Arabie saoudite	0	7'410	273	45	7'728	7'643	85	5'380	10 (+5)	+ 43,6 %
7 Abou Dabi EAU	0	7'497	48	61	7'606	7'307	299	5'457	6 (-1)	+ 39,4 %
8 Bangkok Thaïlande	0	6'946	4	285	7'235	6'893	342	7'473	7 (-1)	- 3,2 %
9 Pristina Kosovo	0	1'120	4'371	703	6'194	5'019	1'175	6'000	8 (-1)	+ 3,2 %
10 Istanbul Turquie	3	4'924	91	332	5'350	4'535	815	5'768	9 (-1)	- 7,2 %

1.4 Evolution des demandes de visa dans ces dix représentations

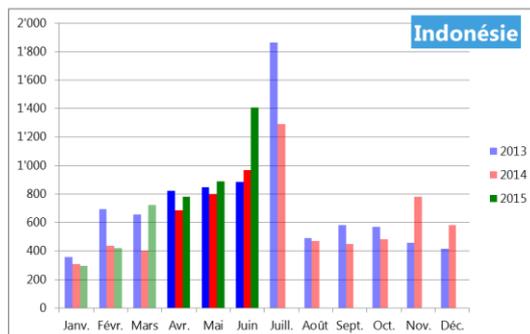
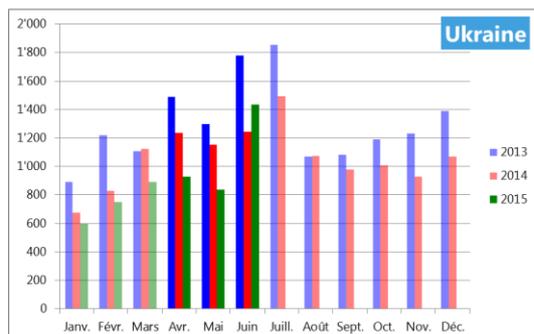
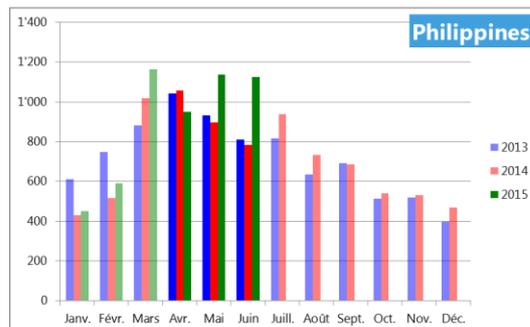
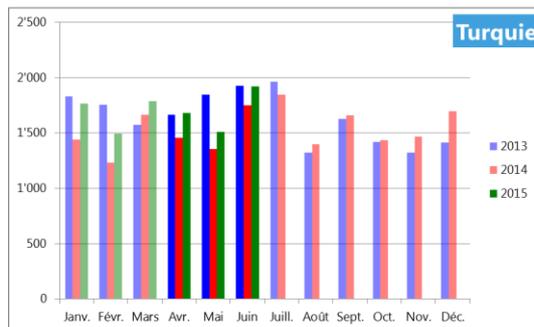
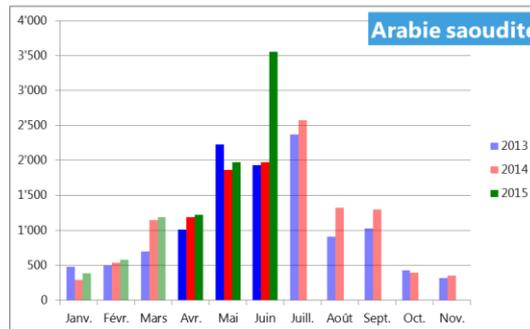
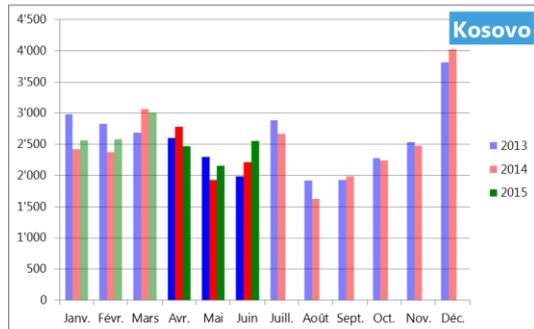
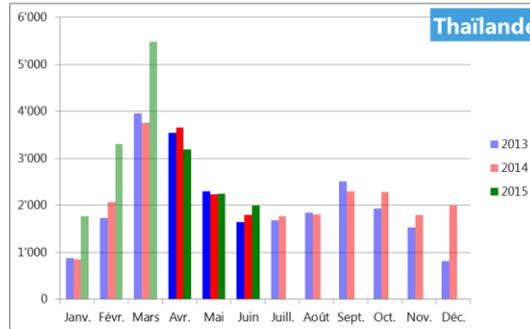
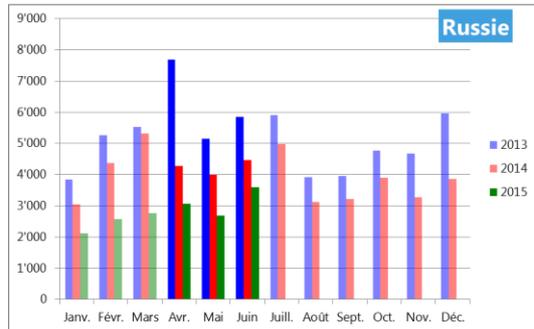
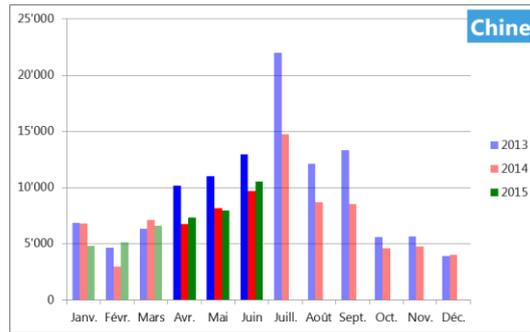
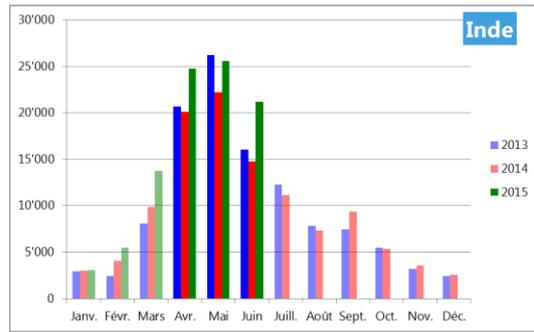




1.5 Demandes de visa au deuxième trimestre 2015 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

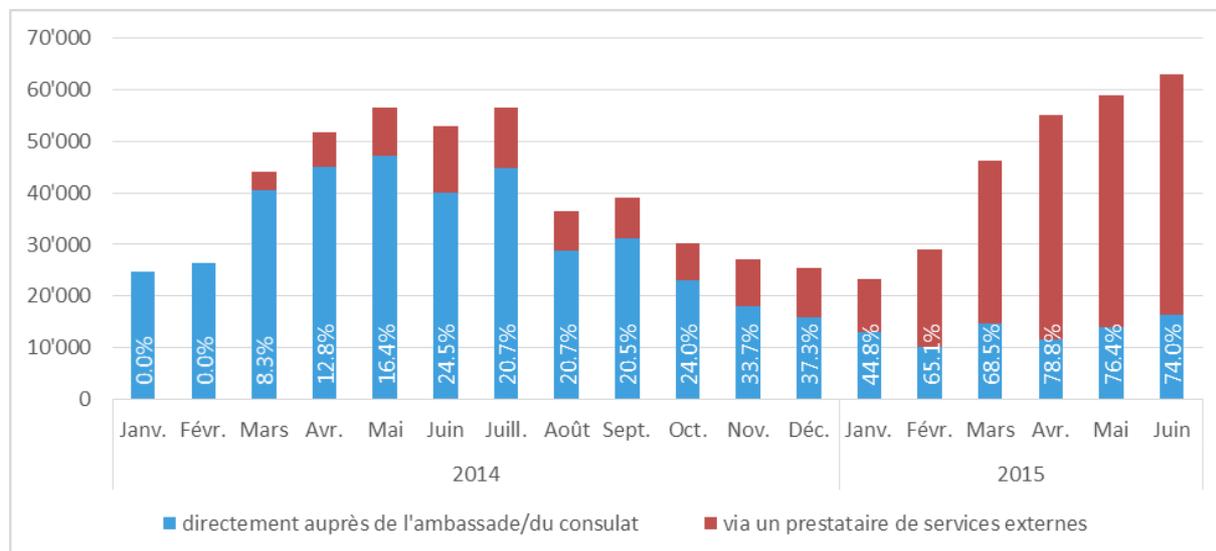
Pays	Schengen		Nat.	Total	Demande faite dans le pays	Deuxième trimestre 2014					
	A	C				VTL	D	Dem.	Position	Evolution	
	Dem.	Dem.	Dem.	Dem.	Dél.	Ref.	%				
Inde	1	70'088	11	1'465	71'565	70'534	1'031	86,8 %	57'052	1 (+/- 0)	+ 25,4 %
Chine	0	24'657	32	1'122	25'811	25'240	571	93,0 %	24'572	2 (+/-0)	+ 5,0 %
Russie	0	8'502	15	828	9'345	9'220	125	90,7 %	12'754	3 (+/- 0)	- 26,7 %
Thaïlande	0	7'111	2	320	7'433	7'040	393	94,8 %	7'683	4 (+/- 0)	- 3,3 %
Kosovo	0	1'208	4'422	1'552	7'182	5'876	1'306	83,5 %	6'920	5 (+/- 0)	+ 3,8 %
Arabie saoudite	0	6'459	223	64	6'746	6'741	5	97,9 %	5'026	6 (+/- 0)	+ 34,3 %
Turquie	3	4'315	24	770	5'112	4'942	170	86,9 %	4'564	7 (+/- 0)	+ 12,2 %
Philippines	0	3'014	1	198	3'213	3'024	189	62,5 %	2'737	10 (+2)	+ 17,4 %
Ukraine	0	2'708	0	491	3'199	3'055	144	88,8 %	3'629	8 (-1)	- 11,8 %
Indonésie	0	2'974	0	105	3'079	3'028	51	89,1 %	2'450	11 (+1)	+ 25,7 %

1.6 Evolution des demandes pour les dix principaux pays



2 Collaboration avec des prestataires de services externes

2.1 Proportion des demandes de visa Schengen déposées auprès d'un prestataire de services externes



Indication :

Les données concernant les prestataires de services externes sont disponibles à partir de mars 2014.

2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes au deuxième trimestre 2015

	Représentation	Demandes de visa Schengen	Via prestataire externe	Proportion
1	Mumbai, Inde	43'206	42'179	97,6 %
2	New Delhi, Inde	18'014	17'463	96,9 %
3	Shanghai, Chine	9'635	9'370	97,2 %
4	Beijing, Chine	10'792	9'129	84,6 %
5	Abou Dabi, EAU ¹	7'545	7'854	104,1 %
6	Riyad, Arabie saoudite	7'683	7'504	97,7 %
7	Moscou, Russie	8'260	6'827	82,7 %
8	Bangkok, Thaïlande	6'950	6'516	93,8 %
9	Istanbul, Turquie	5'018	4'348	86,6 %
10	Guangzhou, Chine	2'952	2'859	96,8 %

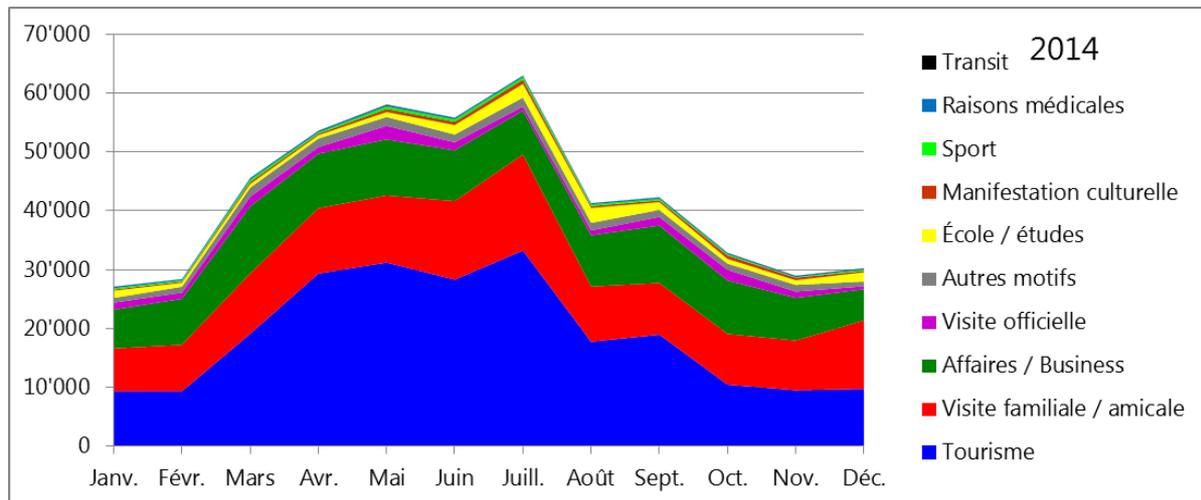
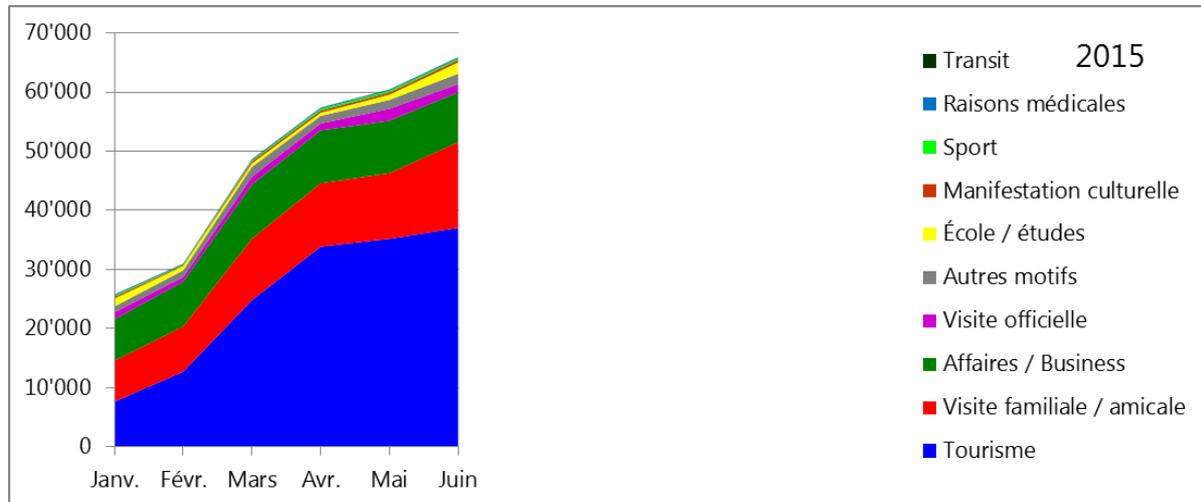
Indication :

Une comparaison avec l'année précédente n'est pas possible en raison du manque de données. En outre, dans certaines représentations, la saisie électronique des données n'a été introduite qu'au premier semestre 2015.

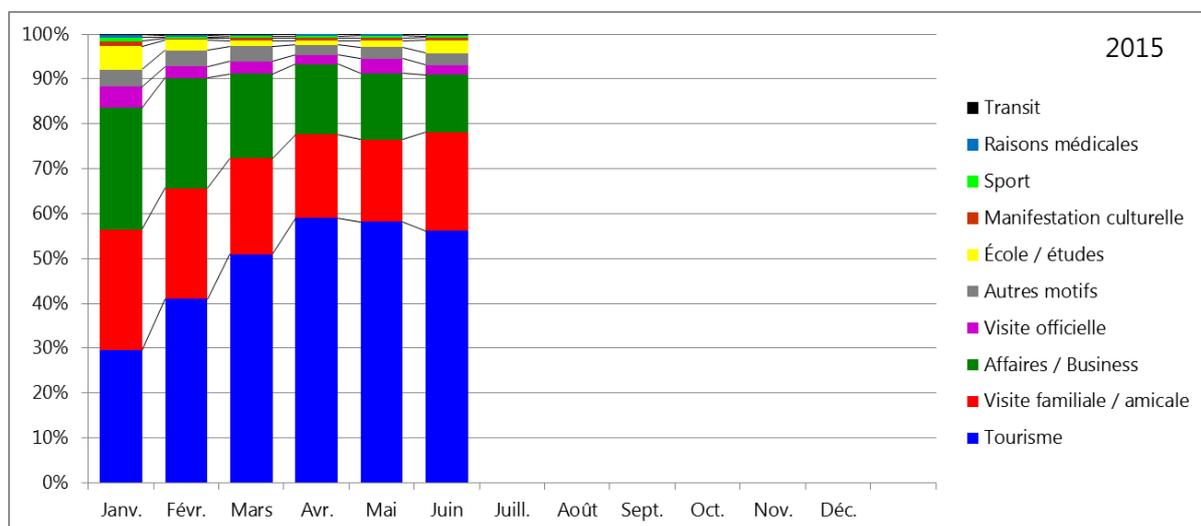
¹ Cf. la remarque sur Abou Dabi dans les « Informations spécifiques concernant différents pays ». L'écart numérique entre la 3^e et la 4^e colonne s'explique par le fait que certaines demandes du mois de mars 2015 n'ont été saisies par le prestataire de services externes qu'au mois d'avril 2015.

3 Buts du séjour

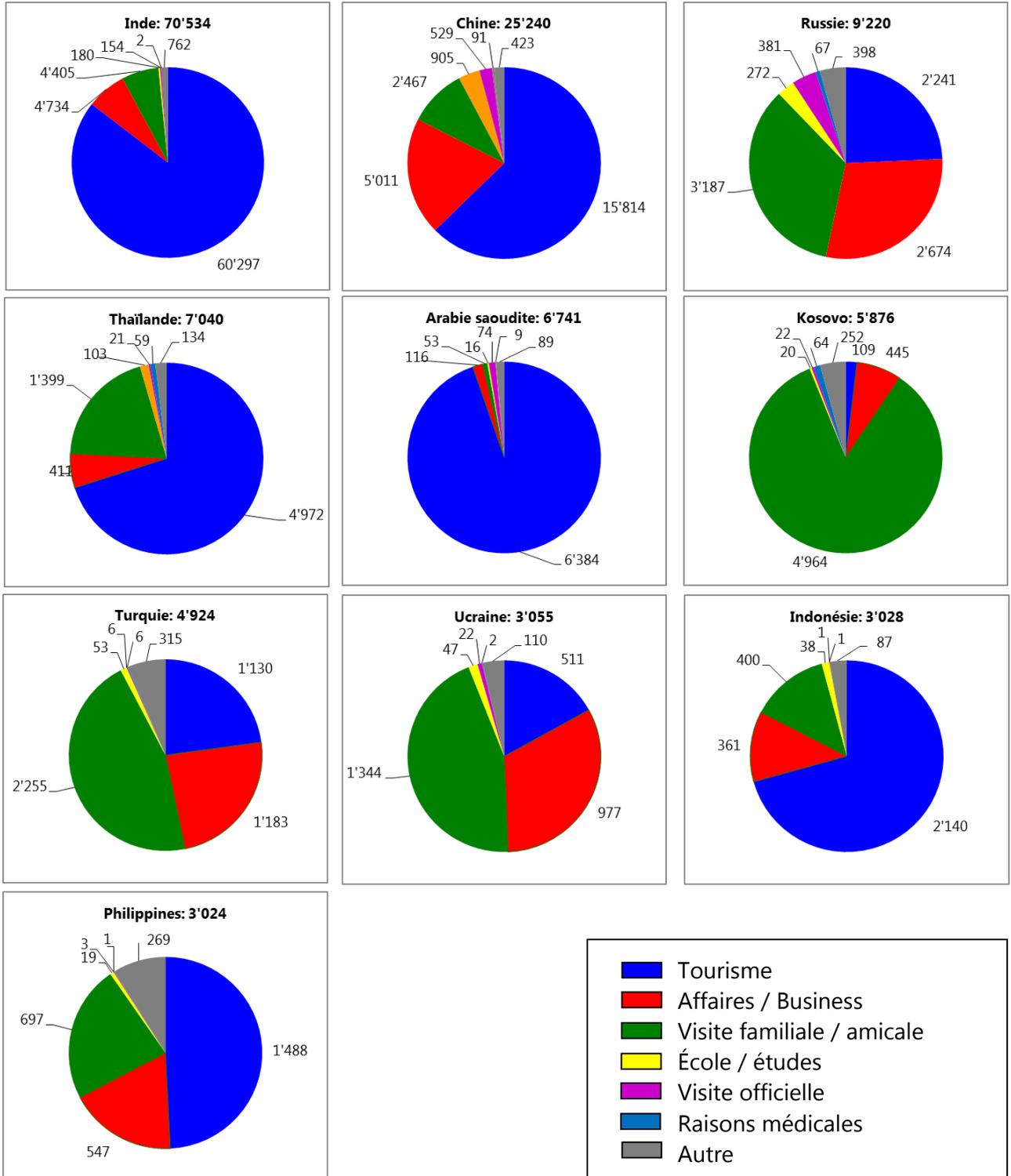
3.1 Evolution des dix buts de séjour possible, années 2014 et 2015



3.2 Proportion des différents buts de séjour possible: évolution pour 2015



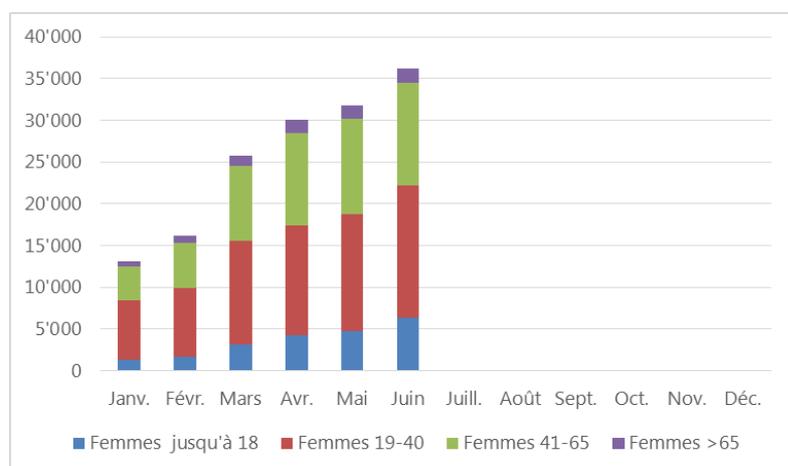
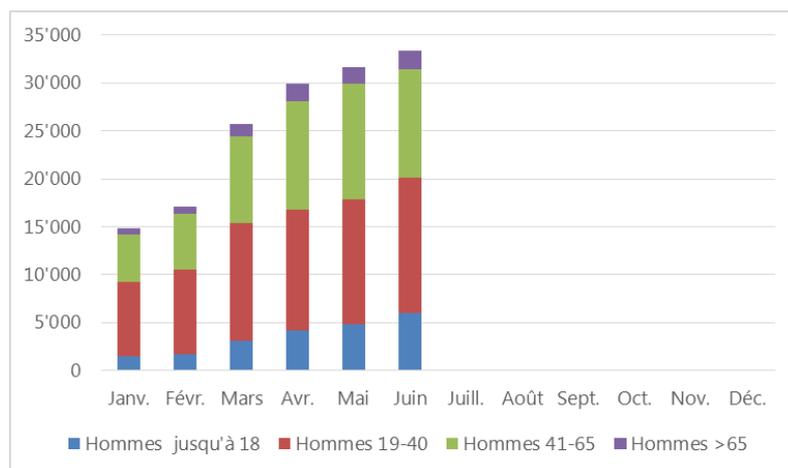
3.3 Les dix pays ayant délivré le plus de visas au deuxième trimestre de 2015, ventilés par but du séjour



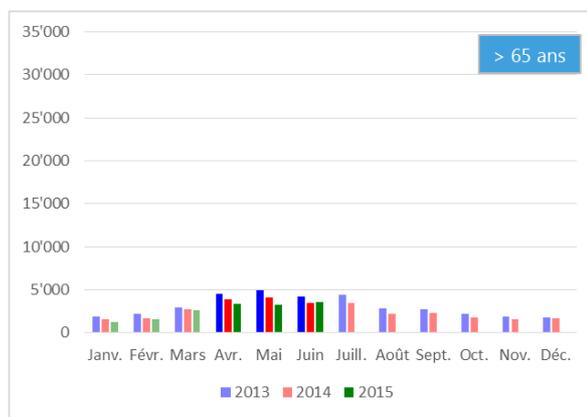
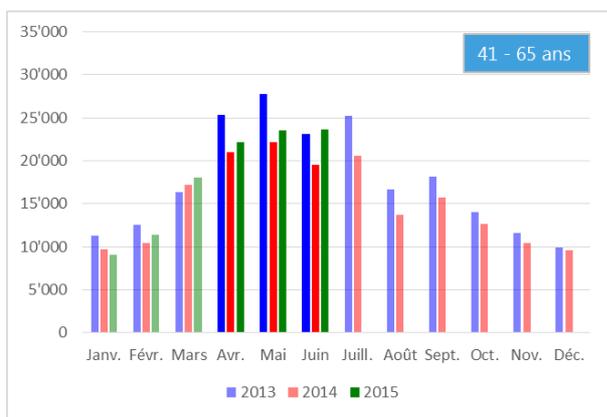
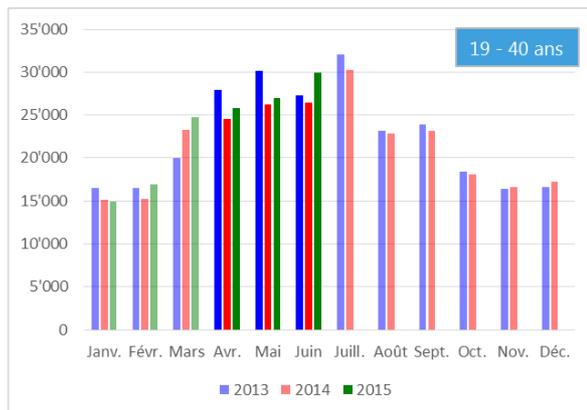
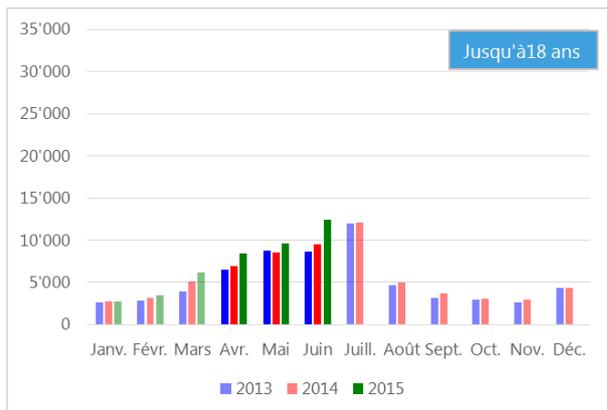
4 Sexe et âge des demandeurs

4.1 Sexe et âge des demandeurs en 2015

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Hommes	14'812	17'097	25'737	29'846	31'642	33'307						
Jusqu'à 18	1'454	1'720	3'067	4'207	4'884	5'992						
19-40	7'803	8'782	12'296	12'619	12'957	14'078						
41-65	4'975	5'889	9'043	11'250	12'074	11'337						
>65	580	706	1'331	1'770	1'727	1'900						
Femmes	13'152	16'165	25'774	30'031	31'805	36'177						
Jusqu'à 18	1'317	1'729	3'089	4'219	4'760	6'375						
19-40	7'080	8'138	12'469	13'224	13'964	15'813						
41-65	4'102	5'451	8'971	10'964	11'510	12'286						
>65	653	847	1'245	1'624	1'571	1'703						



4.2 Mise en regard des groupes d'âge, de 2013 à 2015



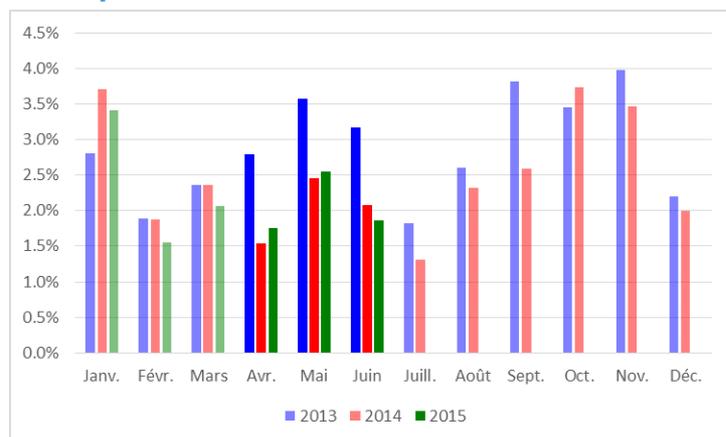
5 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

5.1 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2015

	Total des demandes	Demandeurs titulaires de passeports D+S+Sp+O					Proportion sur le total des demandes
		D	S	Sp	O	Total	
Janv.	27'965	231	279	353	91	954	3,4 %
Févr.	33'262	163	139	164	51	517	1,6 %
Mars	51'511	206	257	447	156	1'066	2,1 %
Avr.	59'877	222	263	436	132	1'053	1,8 %
Mai	63'447	378	465	568	208	1'619	2,6 %
Juin	69'484	348	356	474	115	1'293	1,9 %

Légende : **D+S+Sp+O** = diplomatique, de service, spécial et officiel

5.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2013 à 2015

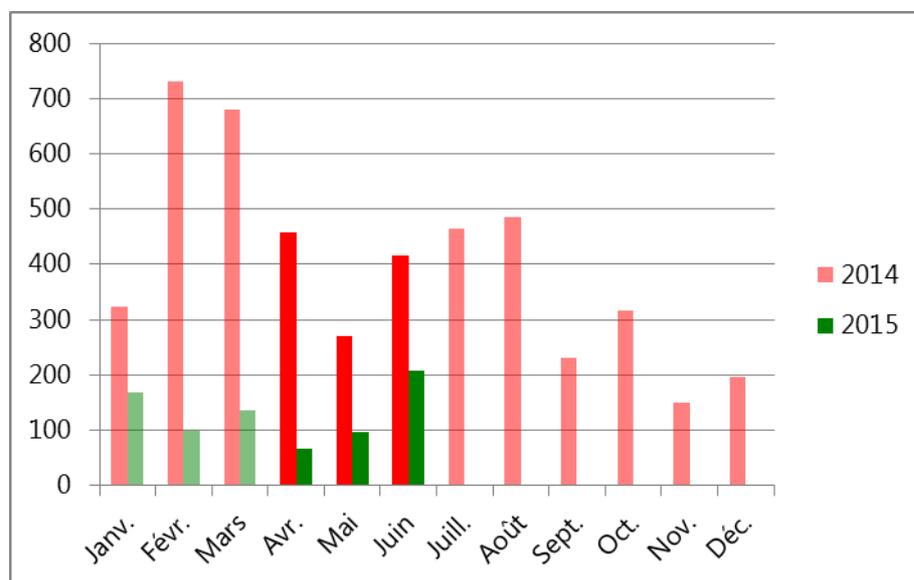


5.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels : les dix principales représentations au deuxième trimestre 2015

	Représentation	Deuxième trimestre 2015			Deuxième trimestre 2014		
		Demandes		Proportion	Demandes		Proportion
		D+S+Sp+O	Total	D+S+Sp+O	D+S+Sp+O	Total	D+S+Sp+O
1	Beijing, Chine	1'733	11'196	15,5 %	1'582	11'189	14,1 %
2	Riyad, Arabie saoudite	253	7'728	3,3 %	229	5'380	4,3 %
3	Kinshasa, RD Congo	186	533	34,9 %	156	427	36,5 %
4	Koweït, Koweït	153	3'221	4,8 %	70	2'627	2,7 %
5	New Delhi, Inde	127	18'265	0,7 %	162	14'062	1,2 %
6	Shanghai, Chine	112	9'866	1,1 %	92	9'465	1,0 %
7	Le Caire, Egypte	97	1'661	5,8 %	96	1'414	6,8 %
8	Dhaka, Bangladesh	94	516	18,2 %	64	397	16,1 %
9	Abidjan, Côte d'Ivoire	93	618	15,0 %	70	656	10,7 %
10	Islamabad, Pakistan	87	931	9,3 %	43	951	4,5 %

6 Visas humanitaires

6.1 Nombre de visas humanitaires délivrés ; comparaisons 2014 et 2015



	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2014	324	732	680	458	270	415	464	486	231	317	150	195
2015	168	98	135	66	97	207						

Indication :

Données disponibles à partir du 17 janvier 2014.

6.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au deuxième trimestre 2015, ventilés par représentation

Beyrouth, Liban	57
Istanbul, Turquie	43
Pristina, Kosovo	24
Amman, Jordanie	8
Le Caire, Égypte	7

6.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au deuxième trimestre 2015, ventilés par nationalité

Syrie	109
Afghanistan	78
Kosovo	57
Palestine	17
Serbie	16

7 Impressum

Le Monitoring des visas est établi par les Sections Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) et Analyses (Domaine de direction Asile) du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question :

visa@sem.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern